

Séance du 24 avril 2026

Le Conseil Municipal de Rébénacq, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, pour le vote du budget du service assainissement.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	14	15
		Pour : 12 Contre : 3 Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BOUSQUET Michel, M. CARASCO Jean Philippe, Mme CASENAVE Françoise, M. CAZANAVE Patrick, Mme CIVERA Christine, M. GUEDOT Christophe, M. HILLOU Pierre, M. LABOURDETTE Laurent, Mme LENGART Bérangère, M. LOISEAU Romain, Mme MIRANDON Sandrine, Mme POUYOUNE HORGUE Patricia, Mme PUCHEU COURTEILLES Delphine, Mme RICART Stéphanie

Procuration(s) :

M. CACHELOU Yoann donne pouvoir à M. GUEDOT Christophe

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
17 avril 2026

Etai(en)t excusé(s) :

M. CACHELOU Yoann

Date d'affichage
_ / _ / _

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 28 avril 2026 A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Mme PUCHEU COURTEILLES Delphine

28 avril 2026
et publication du
28 avril 2026

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

réuni sous la présidence de Mr BOUSQUET,

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Investissement

Dépenses : 127 815,23

Recettes : 127 815,23

Fonctionnement

Dépenses : 80 208,69

Recettes : 80 208,69

Pour rappel, total budget :	
<u>Investissement</u>	
Dépenses :	127 815,23 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	127 815,23 (dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses :	80 208,69 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	80 208,69 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Rébénacq

le(s) secrétaire(s) de séance



Le Maire BOUSQUET Michel